

MARQUET JEREMIE
 Directeur de l'école Boufflers
 11, rue Saint sauveur
 59000 Lille

à

Tous les membres du conseil d'école :
 Mme l'Inspectrice de la circonscription de Lille1- Centre
 Mme l'Adjointe déléguée aux Politiques Éducatives
 Mme l'Adjointe déléguée aux écoles
 M le Président du conseil de quartier de Lille Centre
 M le conseiller de quartier de Lille Centre
 M le directeur des Actions Éducatives de la ville de Lille
 M le référent de site / M le directeur de la restauration
 Mme la DDEN
 Mmes et Ms les représentants des parents d'élèves
 Mmes et Ms les enseignants de l'école
 M le représentant du RASED

ECOLE BOUFFLERS
COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE n°1
JEUDI 18 OCTOBRE 2016
ANNEE 2016/2017 début : 18h00

Personnes présentes:

parents d'élèves présents : M Vancaneghem, Mme Duriez, Mme Bouzaïb, Mme Girardot, Mme Holliet, Mme Lefelle, M Mercier, Mme Skoukni, M Debrauwere

équipe enseignante Boufflers : Mme Lurot, M Chalaud, M Boulard, M Quilleriet, Mme Lecauchois, Mme Steunou, Mme Decalf, Mme Koprowski, Mme Denoeud, Mme Le Coutour, Mme Douchet, M Gressier, Mme Blayac, M Fournier, M Marquet (directeur)

représentants mairie : M Fleury (conseiller de quartier)

service actions éducatives : Mme Bernard, M Renault

personnes excusées : Mme Brun (élue), Mme Lechner (élue), M Hanoh (élu), Mme Luciani (IEN Lille 1 centre), M Turbellin, Mme Sandt (DDEN)

personnes absentes : service restauration

RESULTATS DES ELECTIONS ET PRESENTATIONS DES PARTENAIRES

1) tour de table : M Marquet présente les différents partenaires

416 électeurs
 175 votants
 143 suffrages exprimés
 42 % de participation

LISTE M Vancaneghem : 82 %
 BLANCS/NULS : 18 %

Nous notons une baisse de la participation des parents d'élèves aux élections depuis 5 ans.
 Plusieurs hypothèses sont possibles : le manque d'intérêt porté au fonctionnement de l'école ou encore le sentiment d'anciens parents élus de ne pas être écoutés ou suffisamment consultés.
 Le fait de n'avoir qu'une liste peut aussi être une raison.

CARTE D'IDENTITE / BUDGET DE FONCTIONNEMENT

12 classes (3CP, 2CE1, 2CE2, 1CM1, 2CM1/CM2, 1CM2, 1 Uilis, 1 dispositif UPE2A)
15 enseignants
1 enseignant RASED
1 AVSi + 2 équivalents temps plein Aseh
1 AADE (2 demi-journées /semaine)
1 Equipe Périscolaire et 1 équipe de restauration

la coopérative scolaire :

1 mandataire : M Marquet

(2830 euros soit 69 % de la somme attendue)

Pour info : assurance de l'école 471,90 euros

Mme Bouzaïb propose son aide pour la gestion de la coopérative.

LES COMPETENCES DU CONSEIL D'ECOLE

M Marquet expose le rôle et les missions du conseil d'école :

- 1) **vote le règlement intérieur**
- 2) **peut établir un projet d'organisation de la semaine scolaire**
- 3) **peut émettre un avis sur le projet d'école et adopte le projet d'école**
- 4) **suggère des améliorations de fonctionnement en ce qui concerne l'utilisation des moyens alloués à l'école, l'intégration des enfants porteurs de handicap, les activités périscolaires et la restauration scolaire, l'hygiène, la protection et la sécurité.**
- 5) **s'informe sur l'organisation des APC et des études surveillées**

Le compte-rendu sera distribué par mail aux têtes de liste de représentants de parents d'élèves qui se chargeront de le diffuser auprès des autres parents élus. Il sera à disposition sur le site internet de l'école.

LE REGLEMENT INTERIEUR

Suite au conseil d'école du 20 juin 2016, nous avons évoqué différents points de vigilance concernant le règlement intérieur. Nous avons notamment réfléchi sur la tenue des élèves.

M Marquet relit le compte-rendu du dernier conseil.

Extrait : « L'ensemble du conseil d'école s'interroge sur la pertinence d'inscrire dans le règlement intérieur de l'école un nouvel article concernant la tenue des élèves. Le fait de venir en survêtement, habillé avec des maillots de supporters d'équipe de football, avec des casquettes comportant des inscriptions type DOPE ... influe un état d'esprit et une attitude qui peuvent être éloignés de la posture d'élève et d'apprenant attendue à l'entrée de l'école. S'il paraît impossible d'émettre des jugements sur des choix vestimentaires, il apparaît tout de même que dans la société en générale nous devons adapter notre tenue vestimentaire à nos activités (travail, rendez-vous, sport, mariage ...). Pourquoi n'en est-il pas de même pour venir à l'école ? Dans quelles dispositions les enfants arrivent-ils ? Ces questions ne trouvent pas de réponse mais la réflexion est lancée. Nous déciderons de rédiger (ou non) un article lors du premier conseil de l'année 2016/2017. »

Après discussion, le conseil d'école décide d'ajouter un article au règlement intérieur. Il sera inséré dans la partie 3 (Vie Scolaire/ Travail scolaire et comportement). Il sera noté comme suit :

« Les parents veilleront à ce que leur enfant porte une tenue vestimentaire décente et adaptée à la vie scolaire, à la saison et à l'âge des enfants. »

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

L'ensemble des membres du conseil d'école est invité à prendre connaissance des annexes au règlement intérieur sur le site internet de l'école :

- **charte sur la laïcité**
- **charte internet**
- **règlement récréation et toilettes (élaboré et voté lors des conseils de délégués)**
- **plan des « jeux de cour » en récréation (élaboré et voté lors des conseils de délégués)**

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET D'ECOLE

M Marquet annonce que nous entamons la dernière année de notre projet d'école.

Il nous appartient cette année d'en faire un bilan quantitatif et qualitatif et de réfléchir à la rédaction d'un nouveau projet au regard des nouvelles priorités ministérielles et du projet académique.

A) le point sur le volet langues vivantes

1) L'assistante en langue anglaise : Eleanor Dantree

Comme les deux dernières années, nous allons accueillir après les vacances d'automne une « assistante langues vivantes » en anglais. Elle vient d'Angleterre pour une période de 8 mois et accompagnera notre équipe enseignante au quotidien afin de l'aider à faire vivre le projet d'école et faire la liaison avec l'école maternelle Wicar. Sa présence sera à la fois bénéfique pour les élèves et les enseignants. Elle apportera en classe son vocabulaire, sa syntaxe, sa connaissance de la langue anglaise et permettra aux élèves d'avoir des références réelles (accent, situation ...). De plus, elle fera partie intégrante de notre équipe enseignante et aura un rôle formateur auprès des enseignants de l'école. Lors du premier conseil de délégués, elle a d'ailleurs déjà été sollicitée pour organiser une journée « anglaise » avec toute l'école.

Elle accompagnera la mise en place de notre projet : Arts plastiques et visuels en CE1,
Littérature anglaise et saynètes en CE2,
EPS en CM1
Sciences en CM2.
Théâtre et Saynète en ULIS

Ces enseignements, en plus de l'horaire dévolu classiquement à l'apprentissage de l'anglais, permettent de parler en situation avec un réinvestissement du vocabulaire et des structures syntaxiques. L'expertise de l'assistante langue nous permet d'être exigeants et précis.

Nous remercions l'Inspection de Lille 1 Centre, la DSDEN et le Rectorat de nous avoir permis d'avoir l'appui d'une assistante langues pour cette année.

Mme Bernard annonce que la ville de Lille va, comme l'année dernière, soutenir notre projet. Une animatrice originaire d'Angleterre prendra la suite de Eleanor Dantree dès avril 2017. Son intervention sera la résultante d'un partenariat Éducation Nationale–Mairie de Lille. Elle interviendra sur des temps scolaires et périscolaires. Le conseil d'école remercie la municipalité.

2) Nos Ateliers Pédagogiques Complémentaires

Notre projet ne s'appuie pas uniquement sur la présence de cette assistante.

Tous les vendredis midis, nous proposons aux élèves des APC autour de l'anglais :

- la création de **Bandes Dessinées** en anglais (travail sur les émotions) avec Mme Lurot et M Boulard
- un **Ciné Club** (anglais/français) avec Mme Lecauchois et Mme Steunou
- un atelier **Web Radio** avec Mme Koprowski et M Chalaud
- une **Chorale** en anglais avec Mme Denoeud et M Quilleriet
- un atelier **programmation/langage informatique/anglais** avec M Gressier et M Fournier

Ce sont encore de multiples occasions de parler anglais dans des situations originales.

Les enseignants précisent que des retours sur ces ateliers auront lieu lors des Portes Ouvertes et/ou sur notre site internet d'école. Il y a déjà une catégorie Web Radio depuis 3 ans, une page consacrée à la chorale depuis 2 ans, une catégorie Ciné Club vient d'être créée. Nous allons réfléchir à comment publier les BD en anglais.

Pour mener à bien ces actions, **le matériel informatique ne doit souffrir d'aucun dysfonctionnement (lenteur, problèmes de connexion ...)**. Les enseignants de l'école ont dû « récupérer » du matériel informatique auprès de l'Université de Lille 3 (17 écrans plats et 10 unités centrales à venir) ou de Auchan (20 ordinateurs portables). Ce matériel de seconde main est très utile mais il semble urgent de remplacer les ordinateurs fixes de notre salle informatique qui sont encore sous licence Windows XP (problèmes de mises à jour). L'utilisation de la salle informatique est réelle et pas seulement lors des APC.

Le conseil d'école demande donc à la municipalité de remplacer toutes les unités centrales de notre salle informatique.
--

Remarque : Les ateliers pédagogiques complémentaires sont dirigés à destination des élèves de CE2, CM1 et CM2 pour ce premier trimestre. Des groupes de soutien pour les élèves de CP et CE1 seront mis en place au deuxième trimestre en fonction des besoins des élèves. En effet, les cohortes de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) auront besoin d'un étayage pédagogique. Les résultats des évaluations CP de début d'année ne sont pas très bons et certains élèves de CE1 sont encore très fragiles. De plus, il faut absolument consolider les acquis des élèves de CE2 afin de leur permettre d'aborder le cycle 3 sereinement.

3) La chorale en anglais et en espagnol avec les dumistes de la Ville de Lille

Nous remercions le Plan Musique de la Ville de Lille pour l'attribution de deux musiciens intervenants. **Néanmoins, nous regrettons que les élèves de CP ne soient pas concernés et que les élèves de CM1/CM2 ne puissent pas renouveler la belle expérience « Mary Poppins » de l'année dernière. Seuls les élèves de CE1 et CE2 sont donc concernés.**

C'est aussi pour cela que l'atelier chorale cycle 3 a lieu pendant les APC.

4) Le voyage en Angleterre pour les CM2

Les élèves de CM2 de Mme Koprowski, M Gressier et M Chalaud devraient, cette année encore bénéficier d'une journée en Angleterre. Comme l'année dernière, nous réfléchissons sur un déplacement en train pour aller à Londres. Le coût par élève sera approximativement le même que l'année dernière. Mais nous avons deux fois plus d'élèves de CM2 cette année. La somme à récolter est donc bien plus importante. L'objectif reste la gratuité pour tous les élèves.

5) le Néerlandais

A la demande de l'Éducation Nationale et dans un souci de continuité et de cohérence avec le collège Franklin, les élèves de CM1 et CM2 de l'école bénéficient d'une initiation au néerlandais 30mn par semaine.

6) Le plurilinguisme lors des NAP

Quelques modules « plurilinguisme » seront proposés aux élèves pendant les NAP. Lors du premier trimestre un module « allemand » et deux modules « anglais » sont proposés. Un des modules NAP « anglais » concerne la mise en place d'une émission de télévision en anglais. M Renault souhaiterait la publier sur le site WEB de l'école.

L'importance du site internet est soulignée.

C'est un outil très intéressant qui centralise de nombreuses actions inscrites au projet d'école.

B) les autres axes prioritaires :

M Marquet présente les autres axes du projet d'école.

- **les sciences les mathématiques et les TUIC** : mise en place du cahier d'expériences, du cahier de géométrie, participation à la semaine des mathématiques et Calcul@tice, site WEB

- **la maîtrise de la langue** (grammaire, conjugaison et l'orthographe) : porte-vues, lire pour les autres, salon de lecture, créations littéraires et audiovisuelles...

- **l'ouverture culturelle et le vivre ensemble** : sorties culturelles, élection de délégués, conseil des délégués et lien avec le CME, actions de solidarité (cross du P'tit Quinquin...), accueil des parents, accueil de tous les publics (handicap, allophone ...), fort taux d'inclusion des élèves notifiés à la MDPH, recherches documentaires et exposés, diplôme de secourisme pour les CM2.

Madame Le Coutour, notre coordinatrice ULIS, explique le fonctionnement quant à l'accueil des élèves à Besoins Éducatifs Particuliers (MDPH, inclusions, difficulté scolaire, adaptation scolaire ...). Elle met en avant la volonté des enseignants de l'école d'accueillir de façon efficiente les élèves de l'ULIS et les remercie. Les enseignants remercient Madame le Coutour de sa présence au quotidien pour son aide même quand il ne s'agit pas d'élèves notifiés à la MDPH. Les inclusions en classe se passent très bien. Les élèves de milieu « ordinaire » accueillent de façon bienveillante les élèves dits « différents ». Nous ne constatons pas de moqueries ou de remarques à l'égard des élèves concernés.

LA NATATION A L'ECOLE (thématique préparée par les représentants de parents d'élèves)

La problématique « Natation à l'école » revient régulièrement à l'ordre du jour de nos conseils d'école car les dispositifs changent chaque année.

Les représentants de parents d'élèves font une intervention (environ 3 pages) qui est annexée au présent compte-rendu : ce document met en avant la **sécurité des jeunes enfants** et la **lutte contre les discriminations** qu'elles soient sociales ou culturelles.

Les parents d'élèves se réfèrent aux programmes d'EPS du cycle 2 : près de 15% du programme d'EPS est consacré à la natation, aux activités aquatiques et nautiques.

Le conseil d'école décide donc d'émettre un avis sur cette question :

Le conseil d'école regrette le choix des services de la Ville de Lille de ne pas permettre l'apprentissage de la natation chaque année pour tous les élèves comme le stipulent les programmes de l'Éducation Nationale. Le conseil d'école souhaite que les élèves de CP et CE1 bénéficient de 12 séances annuelles de natation au même titre que les élèves de CE2, CM1 et CM2.
Le document préparé par les parents d'élèves sera annexé au présent compte-rendu.

RESTAURANT SCOLAIRE

Sans représentant du service restauration, Madame Bernard nous fait part des informations en sa possession. Le restaurant scolaire va subir de grosses modifications afin d'être remis aux normes, d'être adapté aux différents changements de procédures dans l'élaboration des plats, et de pouvoir accueillir plus d'élèves.

Le restaurant passera d'un mode « traditionnel » (service à table) à un mode de service type « self ».

Les travaux débuteront peut-être en juin 2017 car une étude récente sur la structure des bâtiments (notamment les escaliers) oblige à des études complémentaires.

Les travaux auront lieu en « site occupé ». Les enfants mangeront donc dans un restaurant situé Porte des Postes, les transports se feront en car (rotations toutes les 15 mn).

Avant le début des travaux, ces rotations feront l'objet de tests auxquels seront conviés les représentants de parents d'élèves et les enseignants. Les travaux devraient durer jusqu'aux vacances de Toussaint 2017, soit 6 mois. Le projet est ambitieux et le conseil d'école se demande si les délais seront respectés.

Les représentants de parents d'élèves se demandent pourquoi les enfants n'iraient pas manger à Lalo. Madame Bernard répond que le self Lalo est déjà en flux tendu et que les élèves de Boufflers ne pourraient prendre leur repas qu'à partir de 14h.

Les parents se demandent aussi pourquoi ne pas utiliser les anciens locaux de l'école Daudet.

Madame Bernard dit que cela n'est pas possible puisque la cuisine n'est pas aux normes.

Monsieur Marquet pose la question de la sécurité des biens et des personnes pendant les travaux. Par où vont passer les ouvriers, par où va être livré le matériel ? Y aura-t-il un impact sur l'utilisation de la cour ? Madame Bernard ne peut pas répondre. Elle n'a pas les informations. Elle s'engage à revenir rapidement vers le conseil d'école (avant les vacances de fin d'année) avec tous les services concernés.

LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE ET LE PPMS

La sécurité à l'école comporte de nombreux aspects : sécurité incendie, sécurité au travail des personnels, confinement, exercices intrusion ...

Pour se préparer, l'équipe enseignante doit donner les bonnes habitudes aux élèves afin de réagir au mieux selon les situations. Pour cela différents exercices existent :

- exercices incendie (3 par an)
- exercice confinement (1 par an)
- exercice intrusion (3 par an)

Lors du conseil d'école, nous nous attardons sur l'exercice « intrusion ».

M Marquet explique que l'exercice « intrusion » a eu lieu le jeudi 29 septembre 2016. Tout s'est bien déroulé.

Quelques améliorations sont tout de même à prévoir :

- le système d'alerte doit être repensé avec d'autres moyens (l'alerte donnée par SMS avec les téléphones personnels des enseignants et des agents n'est pas efficace). Il y a donc nécessité de disposer de matériel nouveau de type talkie-walkie. Une alarme sonore semble très peu judicieuse car il y aurait 3 signaux sonores différents (incendie, confinement, intrusion). Les risques de confusion sont trop importants. De plus, le talkie-walkie a l'avantage de pouvoir transmettre l'information rapidement et ainsi d'opérer des choix : se confiner ou évacuer. Les enseignants et les élèves en sortie (salle de sport, musée ...) seraient alors automatiquement prévenus dans un rayon de 5 ou 6km. D'autres systèmes sont évoqués : BIP autour du coup, systèmes lumineux dans les classes, BIP de type pompier ... Chaque système semble avoir ses avantages et ses inconvénients, le talkie-walkie semble, pour nous, être le plus efficace.
- le positionnement des élèves de deux classes est à revoir (élèves visibles depuis les couloirs)
- éteindre les TNI et les lumières
- nécessité de pouvoir fermer les portes intérieures de l'école à clef ; l'organigramme des serrures a été réalisé début mai 2016, le matériel est disponible depuis fin juin 2016 mais n'a toujours pas été installé par les services techniques.

Même si l'exercice n'a duré que 20 minutes, la réaction des élèves a été bonne.

Les observateurs avaient l'impression d'être dans une école vide : silence absolu et aucun mouvement perceptible.

Deux autres exercices doivent encore être programmés d'ici à juin 2017.

L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Le projet municipal autour de la semaine scolaire se termine à la fin de l'année scolaire.

Nous attendons l'évaluation qui en sera faite par la ville de Lille et les services de l'Éducation Nationale.

Depuis trois ans, les parents d'élèves constatent que les enfants sont fatigués car les journées sont aussi longues qu'avant et que la semaine comporte une demi-journée supplémentaire.

Les enseignants ne notent pas d'amélioration du niveau scolaire depuis trois ans, au contraire.

De plus, les élèves n'ont plus le même rapport à l'adulte. Les occasions de « transgresser » les règles du temps scolaire ont été multipliées par l'augmentation du nombre d'élèves, des temps gérés par différentes personnes, le partage des locaux, le nombre de référents ...

Durant les discussions, il ressort :

- une organisation scolaire inadaptée aux élèves et aux apprentissages (heure de classe avant les NAP)
- une fuite de certaines familles vers le privé
- une dégradation de la qualité des relations familiales (temps familial réduit, écoute, repos ...)
- un plus fort absentéisme le samedi matin comparativement aux autres jours de la semaine
- une augmentation d'élèves en garderie entre 8h15 et 8h30
- beaucoup d'élèves se lèvent 6 jours par semaine car leurs parents travaillent le mercredi

Le conseil d'école décide donc, conformément à ses prérogatives, de refaire une proposition d'organisation de la semaine scolaire. Les discussions sont tournées autour de l'enfant, dans sa globalité. Le conseil d'école souhaite :

augmenter le temps de travail le matin (commencer à 8h30 au lieu de 8h40 et terminer à 12h00 au lieu de 11h40) ; les spécialistes, les scientifiques et les chronobiologistes s'accordent à penser que le temps de travail du matin doit être augmenté et mis à profit de manière différente.

réinstaurer 8h30 comme heure de début de classe : depuis septembre 2014, nous constatons une augmentation de la fréquentation des élèves en garderie du matin.

ne pas allonger la pause méridienne (2 heures de 12h00 à 14h00)

avoir une après-midi totalement consacrée aux NAP. Les activités proposées lors des NAP pourraient gagner en qualité et en diversité. Les animateurs auraient alors le temps de se rendre avec les enfants sur les différentes infrastructures de la Ville (piscine, hall de glisse, parc, musées ...). Ceci permettrait aussi de réduire le nombre de transitions entre temps scolaire et temps périscolaire qui sont chronophages. L'après-midi consacrée aux NAP pourraient alors changer (pourquoi pas le jeudi ou le mardi après-midi?)

aménager les espaces, les temps d'apprentissages et retravailler les emplois du temps. L'augmentation du temps de travail du matin nécessiterait de revoir les emplois du temps afin d'optimiser les temps de concentration, d'attention et d'écoute des élèves.

travailler le mercredi matin : depuis 3 ans, certaines familles ont pris l'habitude de transgresser et de se soustraire à l'obligation scolaire. Ce sont les élèves qui en ont le plus besoin qui sont absents le samedi matin. Quel est le message envoyé aux enfants ? La question de la parentalité est donc posée. Monsieur Marquet explique que des dossiers de fréquentation scolaire sont montés et adressés aux services compétents dès 4 demi-journées d'absence non justifiées. Tous les mois de l'année ne comportent pas 4 samedis (voir le calendrier des vacances scolaires).

Le Conseil d'École de l'école Boufflers (Lille) fait la proposition suivante d'organisation de la semaine scolaire. Elle prend en compte plusieurs remarques évoquées lors des conseils précédents comme l'allongement de la matinée de classe, la suppression de l'heure de classe avant les NAP et le maintien d'une pause méridienne de 2 heures.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h-8h30	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE
8h30-12h00	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE 11H45	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE
12h00-14h00	CANTINE	CANTINE	CANTINE ou retour à la maison	CANTINE	CANTINE
14h00-16h15	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE ou NAP	ALSH pour les élèves concernés	NAP ou TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE
16h15-18h30	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE

Le conseil d'école s'interroge sur les modalités d'accueil des élèves le mercredi en cantine et en ALSH. Une augmentation des effectifs seraient à prévoir sur ce temps.

L'ESPACE EDUCATIF / LES NAP / LA PAUSE MERIDIENNE

M Renault présente son équipe, les projets de l'année et l'organisation des NAP.

Il conviendra de se référer aux différents affichages devant l'école.

M Marquet salue la volonté municipale de mettre en place des Nouvelles Activités Pédagogiques de qualité.

En ce qui concerne la restauration, les parents se demandent si les enfants ont suffisamment à manger car de nombreux élèves se plaignent en retournant en classe l'après-midi.

M Renault prend note et va essayer de proposer une solution.

LA PROBLEMATIQUE DU PARTAGE DES LOCAUX

Avec les temps périscolaires :

Les salles de classe sont de moins en moins utilisées.

Les activités ont lieu de plus en plus en dehors de l'école.

Avec le Denier des Ecoles Laïques

Depuis septembre 2016, le Denier des Écoles Laïques n'organise plus les « classes civiques » au sein de notre établissement. Nous remercions la Ville de Lille d'avoir pris en compte nos différentes remarques durant nos précédents conseils d'école.

DEMANDES ET REMERCIEMENTS

Remerciements

Le Conseil d'École remercie la municipalité pour :

- les tickets de métro pour les sorties pédagogiques
- le garage à vélos et la construction de locaux de stockage à chaque étage.

Demande spécifique à la mise en place du PPMS :

La dotation en talkie-walkie (environ 25 pour le groupe scolaire)

Demandes diverses

La mise en sécurité des portes de classe (changement des serrureries intérieures)

Le remplacement de tous les ordinateurs de la salle informatique

L'installation de panneaux de basket dans la cour au-dessus des buts de handball (cf compte-rendu conseil de délégués)

L'installation de porte-affiches devant chaque salle de classe

La rénovation des toilettes côté Kennedy (1er et 2ème étage)

La rénovation de la balustrade en bois de la cour de récréation

Le conseil d'école prend fin à 21h15

annexes au compte-rendu :

- 1) règlement intérieur**
- 2) intervention des parents sur la natation**